

Le Petit Journal de Mas Blanc

Edito

Chères Mas Blancaises, chers Mas Blancs,
Chacun d'entre nous profite de l'été à son rythme. Notre territoire, avec les Alpilles en fond, représente une carte postale merveilleuse.

Si en ce mois de juillet, les activités scolaires et associatives se terminent pour la plupart, le développement de la commune continue avec des phases de travaux importantes. L'aménagement du centre de village se poursuit avec une volonté d'offrir davantage de services à la population et d'améliorer l'espace de vie de la place.

Bravo à tous les diplômés et à tous nos jeunes qui réussissent dans leur domaine préféré.

La sécurisation et modernisation du réseau électrique, avance et devrait se terminer en 2019 avec les derniers travaux réalisés par ENEDIS.

Après la Bodega, toute l'équipe de l'Association Culturelle et Festive de Mas Blanc vous invite pour la fête de la St Lambert afin de partager un moment convivial et d'amitié. On compte sur vous, et n'hésitez pas à faire venir tous vos proches.

Passez un agréable été et rendez-vous pour les fêtes de Mas Blanc des Alpilles.



Laurent GESLIN

Dans ce numéro :

Travaux, crèche	2-3
PNRA, Sud-Rhône environnement	4-5
Ecole	6-7
Vie associative	7-8-9
Mesures de sécurité, garde nationale	10-11
Informations diverses	12

Les dates à noter sur votre agenda :

Fêtes de la St Lambert	Du vendredi 25 août au lundi 28 août
Plantation d'oliviers pour les 10 ans du PNRA	Samedi 25 novembre, city
Thé dansant	Dimanche 8 octobre, salle des fêtes



Travaux : Modernisation du réseau de distribution publique d'électricité. Une coordination de travaux exemplaire



Le **6 juin 2017**, la première phase de travaux de modernisation et de sécurisation du réseau de distribution publique d'électricité entrepris depuis plusieurs mois s'est achevée avec la livraison du poste de transformation moyenne tension/basse tension baptisé «Rousty », chemin de Rousty. Ces travaux de renforcement des réseaux Basse Tension sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches-du-Rhône. Ils s'inscrivent dans la réalisation du Plan de Concertation, de Développement et de Modernisation du Réseau de Distribution d'Electricité signé entre le SMED 13 et Enedis en 2015.

Ces travaux concernent donc l'enfouissement des réseaux Basse Tension (BT) dans le cadre du Fonds d'Amortissement des Charges d'électrification et des réseaux moyenne tension :

- pose de 1 696 mètres de câble, comprenant 1 141 mètres de câble HTA et 555 mètres de câble BT
- changement du poste de transformation sur poteau (H61) existant par un poste de type cabine
- changement des organes de manœuvre HTA dans le poste existant.
- dépose de 497 mètres de réseau aérien HTA et 451 de réseau aérien BT

La fourniture anticipée des matériels par Enedis se compose de :

- nouveau Poste HTA / BT Rousty, comprenant : l'enveloppe du poste, le tableau HTA et le tableau BT.
- ensemble du câble HTA (1 196 mètres).
- nouvelles cellules HTA pour le poste Plan.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la sécurisation de l'alimentation électrique des communes du nord des Alpilles à partir du poste source de Saint-Rémy-de-Provence. Les travaux de sécurisation de l'alimentation électrique sont en cours d'étude et commenceront fin 2018 pour se terminer en 2019. Ces travaux de sécurisation consistent à la création de 5,4 km réseau moyenne tension souterrain et à la dépose de 3 km de réseau moyenne tension aérien. Enedis s'est également rapproché de PACA THD pour optimiser avec eux de futures coordinations en liens avec le déploiement de la fibre optique dans les Alpilles.

L'ensemble de l'ouvrage a été construit sous la maîtrise d'ouvrage du SMED 13, pour un montant de 300.000 € environ.

Les entreprises intervenantes pour la construction sont :

- Pour le terrassement : l'Entreprise Bouisseren .
- Pour le déroulage des câbles et la pose des coffrets BT et matériels HTA : l'Entreprise Trento, en collaboration avec l'Entreprise Lumières.

Jean-Louis VILLERMY

Travaux : Rénovation-extension Résidence «HIRONDELLE»



La première phase des travaux de rénovation et extension de la résidence « HIRONDELLE » touche à sa fin. L'atelier de boulangerie a été terminé le **11 avril 2017** et est en exploitation. Les premiers appartements seront terminés dans l'été, pour un aménagement à la rentrée. La deuxième phase consistera à rénover les autres appartements et à agrandir l'épicerie avec la création d'une véranda en façade sud est.

Jean-Louis VILLERMY





Travaux : Rénovation de la toiture et mise aux normes de la Salle des Fêtes communale

La commune dans le cadre de sa politique de mise aux normes de ses bâtiments recevant du public envisage la réhabilitation de la couverture, la mise aux normes incendie et PMR de la Salle des Fêtes communale.

Les travaux sont programmés pour les mois de juillet et Aout. L'objectif est d'avoir la salle des fêtes disponible pour les fêtes de la Saint Lambert 2017. Ils vont provoquer quelques désagréments au niveau de la place Pierre Limberton, nous nous en excusons par avance.

Maitre d'Ouvrage : Commune de Mas Blanc des Alpilles. Maitre d'œuvre : SDF Marestein- Gourraud.

TCE/Intérieur : SARL BOUCHET. Démolitions diverses, dépose des équipements et mise en sécurité électrique pour les 2 lots démarrage des travaux le 26 juin 2017.

Toitures : SA MARTINS et L'art du toit. Démolitions diverses et charpente démarrage des travaux le 28 juin 2017.

Jean-Louis VILLERMY

Micro Crèche : Journée « Portes Ouvertes »



C'est par une magnifique journée, sous un soleil radieux, que la micro crèche éco responsable Bio Loulou a ouvert ses portes au public, ce **samedi 10 juin 2017**.

Il s'agissait d'offrir un moment privilégié et convivial pour visiter la structure, rencontrer les professionnels de la petite enfance et s'informer sur les différentes activités proposées aux enfants.

Nombreuses sont les personnes qui sont venues : curieux qui voulaient découvrir la structure, familles déjà inscrites qui se sont déplacées pour témoigner de leur satisfaction, parents qui cherchaient un mode de garde pour leur future progéniture, partenaires, amis ... !

Un parcours avait été mis en place par l'équipe afin de présenter aux familles les différents domaines d'activités proposés aux enfants : activités sensorielles, activités artistiques, psychomotricité ...etc ; divers jeux et supports éducatifs étaient également mis à disposition des enfants venus en visiteurs.

Une petite galerie photos présentant les enfants en situation, était également accrochée dans le jardin, figurant ainsi ce parcours éducatif.

Un accompagnement des visiteurs par les membres de l'équipe a permis de répondre à toutes les questions sur le fonctionnement, l'organisation, les coûts, les aides financières possibles.

La journée s'est déroulée sans que personne ne voit passer le temps, tellement pris par les témoignages des uns, les questions des autres, les apports d'information des professionnels. Une bien belle journée, sous le signe de la convivialité, de la bonne humeur et du plaisir partagé de se réunir autour de ce qui nous tient tant à cœur, nos enfants ; journée qui sera renouvelée l'année prochaine bien entendu !!

Adresse : **8 rue des cyprès 13103 Mas Blanc des Alpilles**

Téléphone : **06 66 30 75 92**

Adresse-mail : creche.bioloulou@gmail.com

Page facebook : www.facebook.com/bioloulou/

Joëlle VEZINET, gérante de la micro-crèche



PNRA : Le Parc naturel régional des Alpilles fête ses 10 ans

Les communes du PNRA ont organisé une série d'événements pour célébrer le 10ème ANNIVERSAIRE du Parc naturel régional des Alpilles. Retrouvez tout le détail sur le site du parc www.parc-alpilles.fr

Les villages concernés sur le second semestre de l'année sont :

ORGON, samedi 5 août, **Nocturne au musée Urgonia**

LES BAUX-DE-PROVENCE, samedi 26 août, **Nuit internationale des chauve-souris**

MAUSSANE-LES-ALPILLES, dimanche 27 août, **Le temps retrouvé**

MOURIES, samedi 16 et dimanche 17 sept., **La fête des olives vertes**

SAINT-ETIENNE-DU-GRES, dimanche 24 sept., **Concours d'attelages amateur**

EYGUIÈRES, samedi 30 sept., **Journée mondiale des animaux**

MAS-BLANC-DES-ALPILLES, samedi 25 novembre, **Plantation d'oliviers**

PNRA : Concours photo

A l'occasion du 10ème anniversaire du PNRA, nous invitons tous les amoureux des Alpilles, habitants ou visiteurs, à participer à un grand concours photos sur le thème : « **AU FIL DE L'EAU DANS LES ALPILLES** »

Bien que dépourvues de fleuves et de rivières, l'eau est au cœur du patrimoine des Alpilles. L'Homme a su domestiquer cette ressource lui permettant de façonner progressivement les paysages que nous connaissons aujourd'hui. Aqueducs romains, canaux d'irrigation, martelières, barrages, lacs et fontaines sont autant de témoignages de l'ingéniosité de nos ancêtres pour amener l'eau au plus près de leurs besoins au cours des deux derniers millénaires. L'eau dans les Alpilles, c'est aussi une eau sauvage et mystérieuse qu'il vous appartiendra de révéler. Gaudres, ruisseaux, marais, résurgences secrètes... Les « sources » d'inspiration sont intarissables. L'eau des champs, l'eau de villes, l'eau ludique, l'eau nourricière, l'eau domestiquée, l'eau sauvage... laissez-vous guider par cet élément et partager votre regard sur l'eau dans les Alpilles.

Règlement disponible sur www.parc-alpilles.fr ou par simple demande à concours.photos.alpilles@gmail.com

Le jury réalisera une sélection de photos et décernera trois prix à l'occasion de la fête du Parc organisé à la Maison du Parc à Saint-Rémy-de-Provence au troisième trimestre 2017. La sélection du jury et les photos des lauréats seront exposées à la Maison du Parc à l'occasion d'une exposition.

Envoyez votre cliché avant le 31 août 2017

(1 photo par participant - Résolution minimale 300 dpi - 5 mégapixels).

PNRA : Fête annuelle du Parc

Elle aura lieu **dimanche 8 octobre de 9h à 18h** à la Maison du Parc des Alpilles, 2 boulevard Marceau à Saint-Rémy-de-Provence.

Rendez-vous pour une journée festive à destination de toute la famille. Au programme : de nombreux stands de présentation des actions et des missions du Parc, des ateliers-jeux, les animaux de la ferme, des projections, des expositions, un rallye découverte, des animations musicales... sans oublier le grand Marché du Terroir sur le boulevard Marceau.

11h00 : lancement officiel de la journée suivi d'un apéritif de bienvenue.

Remise des prix du concours photos « Au fil de l'eau dans les Alpilles ».

Remise de plaques aux nouveaux bénéficiaires de la marque Valeurs Parc.

Et de nombreuses autres surprises...

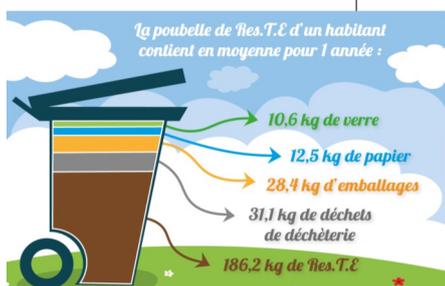
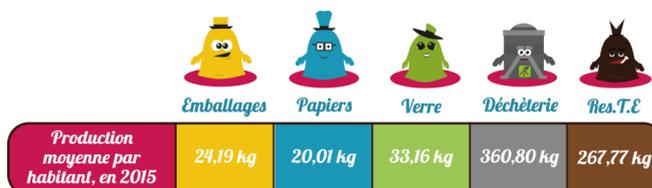
Renseignements : 04 90 90 44 00 - contact@parc-alpilles.fr



Sud Rhône Environnement : Nos déchets sur la balance



En 2015, chaque habitant de notre territoire a jeté plus de 707 kg de déchets. Les habitudes de consommation de chacun, la façon de gérer le tri ou l'utilisation régulière de la déchèterie, sont autant de facteurs impactant la quantité et la qualité des déchets traités.



De nombreux déchets restent à trier

Chaque année, Sud Rhône Environnement étudie la composition des sacs de Res.T.E (les sacs noirs) sur le territoire. Aussi, nous constatons que près de 83 kg de déchets par habitant ne suivent pas la bonne filière de traitement. Il s'agit d'environ 31 % de déchets non triés qui impactent notre porte-monnaie mais aussi notre environnement.

Les coûts liés au traitement des déchets

Les coûts réels que nous vous présentons tiennent uniquement compte des dépenses liées aux frais de traitement et des recettes afférentes (soutiens des éco-organismes, vente des matériaux).

En 2015, grâce à vos gestes de tri (emballages, papier, verre, déchèterie), la partie traitement des déchets a coûté 45 € par habitant. En leur absence, la facture aurait été de 85 €. Toutefois, si tous les déchets étaient bien triés, nous pourrions réaliser 18 € d'économies supplémentaires par habitant. Sur notre territoire, un tri parfait permettrait une économie de près de 1 895 000 € !

Coûts exprimés à la tonne	Emballages	Papiers	Verre	Déchèterie	Res.T.E
Dépenses : Frais de traitement	162,3 €	110,28 €	16,09 €	74,27 €	120,52 €
Recettes : Soutiens des Éco-organismes & vente des matériaux collectés	685,59 €	63,73 €	28,44 €	7,88 €	0 €
Coût Réel	Gain de 521,66 € *	46,55 €	Gain de 12,35 € *	66,39 €	120,52 €

* En 2015, le traitement des emballages rapporte 521,66 € et celui du verre 12,35 €, par tonne de déchets triée.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (T.E.O.M) est fixée par les collectivités assurant la collecte des déchets. En revanche, elle permet le financement des services de collecte et de traitement des déchets

Une influence environnementale non négligeable

Sud Rhône Environnement œuvre pour que les déchets des ménages suivent des filières de traitement spécifiques. L'objectif étant de valoriser un maximum de déchets afin de préserver notre environnement. En 2015, plus de 68,5% des 78 239 tonnes de déchets traitées ont été compostées, recyclées ou valorisées énergétiquement.

Grâce aux efforts de chacun, la quantité de déchets enfouie en Centre de Stockage des Déchets Ultimes (CSDU) a diminué de 40% en 5 ans. Néanmoins, il est nécessaire de rappeler qu'une grande partie de ces déchets aurait pu être triée.

Ecole : Sortie à Aureille



Jeudi 27 avril 2017, les élèves de Mme BIRFET et de Mme EMONT ont été à Aureille au mas de la tapie pour apprendre comment on élève des moutons avec chemin faisant et le parc naturel régional des Alpilles. Le berger nous a expliqué son métier. Nous avons observé les moutons, les chiens de berger, le pré et l'étable. Nous avons pique-niqué sur une grande bâche et on a fait un jeu de piste l'après-midi. Le matin, il avait plu très fort, on a cru qu'on ne pourrait pas faire cette sortie. Heureusement le temps s'est arrangé, on était très contents de notre journée !



"Chemin Faisan"
Association d'Éducation à l'Environnement

Loane - Rose

Ecole : Sortie à Saint Rémy

Jeudi 1 juin 2017, nous avons été en sortie. La journée s'est déroulée en deux temps. Le matin, nous avons été au musée des Alpilles où nous avons fait des activités sur les monstres. Nous avons découvert les enluminures d'Augustin Gonfond (1849-1909). L'après-midi, nous avons été au lycée agricole, nous avons fait beaucoup d'activités autour du potager. Ils nous avaient préparé un bon goûter avec du melon et des biscuits, c'était très bon. Nous sommes rentrés en car. Merci à tous ceux qui nous ont préparé tout ça et en particulier à Colette la maman de Hugo qui a tout mis en place avec ses élèves !



Loane - Elina - Zoé

Ecole : Sortie au Parc Alexis GRUSS

Le jeudi 8 juin 2017, l'école Marie Mauron est allée au parc Alexis Gruss. Pendant le trajet, dans le bus du cycle 3, il y a eu de l'ambiance et le chauffeur a raté la sortie. En arrivant, nous avons vu la douche de l'éléphante Syndha, puis le spectacle de clown. Nous avons aussi pique-niqué sous les arbres, puis passé la récréation là-bas. Après, nous sommes allés faire du fil, du jonglage et du trapèze. Nous avons vu, pour la fin de la journée, un magnifique et rigolo spectacle. On a aimé les chevaux. Ils passaient un par un. Tout le monde les a compté il y en avait 16.



Nalina et Inda
Vincent et Tomy





Ecole : Potager

Dans notre potager, les premières pousses ont été arrachées (beaucoup de salades et des courgettes). Mais il nous reste encore : dix fenouils, huit pieds de haricots, beaucoup de radis, deux plants de courgettes, un plant de tomates, des tournesols et de la rhubarbe.

Inda

Nous avons planté des plants de salade au mois d'octobre. C'est le père de Dylan qui nous les a donnés. On s'est bien occupé des salades. On a demandé à Olivier de les cuisiner. Nous les avons mangées un vendredi à la cantine et elles étaient très bonnes.

Vincent et Tomy

Ecole : Nouvelles tables et nouveaux bancs pour la cour

Quand on a reçu les bancs, tout le monde était autour. On s'en sert pour dessiner et pour jouer. Les filles s'y installent pour parler. On y va quand on s'ennuie. Ils sont multicolores et très beaux. Merci M. le maire et l'équipe municipale !

Vincent et Tomy



Vie associative : Encierro d'hiver

Le 12 et le 26 Février 2017 ont eu lieu les deux encierros d'hiver avec la manade Agu et la manade des Alpilles.

Nouveauté cette année pour les encierros d'hiver des équipes de jeunes ont été invitées à s'inscrire pour l'animation générale de l'encierro. Les encierros sont généralement animées par des jeunes gens dans le parcours, nous avons souhaité les mettre davantage à l'honneur par l'intermédiaire d'une sorte de concours entre équipes qui consistait à élire l'équipe qui a le mieux animé l'encierro avec des juges qui ont évalué tout au long des deux encierros, les faits et gestes de chacune. Ils ont évalué le nombre de fois que les taureaux montent sur les ballots, les coups de barrières... tout ce qui peut mettre en valeur les taureaux pendant leur temps de course.

Les équipes étaient limitées à 5 personnes et l'ensemble des joueurs devait être revêtu de la même couleur afin que nous puissions faire facilement la différence entre chaque équipe. Il y eu 4 équipes présentes sur le parcours. Bien sûr, les personnes extérieures aux équipes n'étaient pas exclues.

L'équipe Los Minos a totalisé le meilleur score sur les deux encierros et a gagné le trophée sous les applaudissements du public.

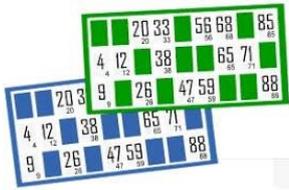
Cette animation a remporté un franc succès et les jeunes ont pu montrer au public leur courage et leur passion, ainsi que nos traditions provençales.

Un grand merci aux organisateurs LA COLETA et l'ACF

Rendez vous en 2018

Association Culturelle et Festive





Vie associative : Loto ACF

Le **19 Mars 2017** a eu lieu le loto de l'ACF (association culturelle et festive). Les passionnés de loto étaient au rendez-vous, l'équipe de l'ACF, toujours motivée, était là pour les accueillir dans la joie et la bonne humeur, et toujours avec la quine coquine ☺

Ce fut un moment de partage, de convivialité.

L'ACF tient à renouveler ses remerciements à tous les généreux donateurs, commerçants et artisans pour leur participation, ainsi qu'à toutes les personnes présentes.

Association Culturelle et Festive

Vie associative : Soirée déguisée



Des Mas Blancs déguisés un **1er avril 2017** !?

Non ce n'est pas une farce, mais une Super Soirée Dansante où le déguisement, pour les plus originaux, était de mise avec des participants en Or comme l'on trouve à Mas Blanc Des Alpilles.

Cette soirée organisée par le Club Taurin la Coleta, a été rythmée entre Karaoke passionné et quelque peu ... enraillé, ainsi que des danses et danseurs déchaînés.

Un prix Nobel a été décerné aux meilleurs déguisements. Un grand merci à tous ceux qui ont participé et, tout particulièrement, aux heureux gagnants.

La Coleta



Vie associative : Théâtre



Pour sa 4^{ème} Edition, les **12, 13 et 14 mai 2017**, le FESTIVAL DE THEATRE a, une nouvelle fois, connu un franc succès avec le vendredi soir « Les discalies », le samedi « Vive bouchon » et le dimanche « Faites pas l'autruche ».

Le festival a permis un moment de partage, de rencontres et de découvertes .

Merci à tous et à l'année prochaine.

Association Culturelle et Festive

Vie associative : Fête des voisins



C'est autour d'un repas tiré du sac que les habitants de Mas Blanc se sont retrouvés au City stade, le **19 Mai 2017**, pour partager un moment de convivialité .

Cette soirée a permis à tous de se retrouver, d'échanger et surtout de passer un agréable moment .

Association Culturelle et Festive

Vie associative : ID Danse et la fête de la musique



L'association ID Danse a participé cette année à la Fête de la musique qui s'est déroulée à Fontvieille **Samedi 17 Juin 2017**.

De nombreux adhérents ont répondu présent et sont venus montrer tout leur savoir. Au cours de la soirée, ID DANSE a présenté une démonstration de Swing et trois en Rock'n Roll. Tous les niveaux de danse ont ainsi participé à la fête qui fut TOTALE. Beaucoup ont continué jusqu'au bout de la nuit à mettre « le feu sur la piste ». Un grand merci à tous..



Nous nous retrouverons fin août pour la fête du village où l'ambiance sera toute aussi folle...

Rendez-vous en septembre pour la reprise des cours ...

Isabelle & David



Vie associative : Association LCE



La session 2016/2017 vient de se terminer autour du verre de l'amitié en présence de Monsieur le Maire que nous remercions encore et toujours pour l'intérêt qu'il porte à notre association et de l'aide matérielle qu'il nous accorde avec la participation de tout le personnel municipal.

L'ALCE devrait fermer la porte de la salle de cours et ouvrir celle des vacances avec le sourire et la joie d'un repos bien mérité. Elle le fait tristement car il manque désormais en son sein, une figure emblématique de l'informatique, en la personne de Christophe son partenaire de choix : **Clic Inform@tique**. Son savoir faire, ses quali-

tés, ses conseils, ses dépannages gratuits, par téléphone, faisaient de lui un homme de probité, de gentillesse inégalée. Toujours disponible, d'humeur égale.

L'ALCE perd un véritable ami. Qu'il lui soit permis de renouveler, en cette colonne, sa compassion et ses sincères condoléances à toute sa famille.

Denis GILLES

Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons reflexes



Les pouvoirs publics rappellent les conseils simples à adopter par tous, mais surtout par les personnes fragiles et les plus à risques :

- Buvez régulièrement de l'eau ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour ;
- Maintenez votre logement frais;
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais dans un lieu public si ce n'est pas possible chez vous;
- Evitez les efforts physiques ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;

En cas de malaise, **appeler le 15**

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe) et le site du ministère de la santé www.sante.gouv.fr/canicule

Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) : Une obligation pour la sécurité des personnes et des biens



Notre département est soumis à un risque élevé d'incendie de forêt. Le débroussaillage est la principale mesure préventive à mettre en place : il est donc réglementé par le code forestier.

L'arrêté préfectoral de 2014 précise les obligations des particuliers. Le non-respect de celles-ci est passible d'une amende. L'autorité administrative peut décider, si nécessaire, d'effectuer les travaux d'office aux frais du propriétaire défaillant. En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations.

Pour en savoir plus, consulter l'arrêté : www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret/Debroussaillage

Alpilles : l'accès au massif forestier est réglementé

Pour votre sécurité, la fréquentation dans le massif des Alpilles, comme pour tous les massifs forestiers du département, est réglementée par la Préfecture des Bouches-du-Rhône, pendant la saison la plus chaude, afin de **limiter le risque incendie**, principale menace de ces espaces naturels vulnérables.

L'arrêté s'applique **du 1er Juin au 30 septembre** :

Niveau de danger	Conditions d'accès aux massifs forestiers - PUBLIC	Niveau de danger	Conditions de réalisation des TRAVAUX dans les espaces exposés
ORANGE	AUTORISÉ	ORANGE	AUTORISÉ
ROUGE	AUTORISÉ	ROUGE	AUTORISÉ DE 5h à 13h
NOIR	INTERDIT	NOIR	INTERDIT

L'information du **niveau de danger** est disponible la veille à partir de 18h sur le site de la préfecture www.bouches-du-rhone.gouv.fr ou sur le serveur vocal au **0811 20 13 13** ainsi que sur l'application MyProvence Balade



**SI VOUS ETES VICTIME
D'UN CAMBRIOLAGE :**

**COMPOSEZ LE
17 OU LE 112**

**Opposition carte bancaire :
0 892 705 705**

**Opposition chéquier :
0 892 68 32 08**

**Téléphones portables :
SFR : 10 23
Orange : 0 800 100 740
Bouygues : 0 800 29 10 00
Free : 32 44 ou 0 899 960 702**



Sécurité : protéger son domicile des cambriolages

Contre les cambriolages, la gendarmerie a établi des guides que vous pouvez trouver sur internet : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr. Pour protéger votre domicile, voici un extrait des conseils formulés :

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés. Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.
- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Garde Nationale : premières mesures d'attractivité

La Garde nationale en France, créée sous sa forme actuelle le 13 octobre 2016, est la somme des réserves opérationnelles de premier niveau des armées et formations rattachées, de la gendarmerie nationale française et de la réserve civile de la police nationale.

La garde nationale compte à ce jour 65 700 volontaires soit une augmentation de 2700 réservistes depuis la création en 2016. 6 000 réservistes sont mobilisés quotidiennement aux côtés des unités d'active des armées et des forces de sécurité intérieure. L'objectif est de porter cet effort à 85 000 femmes et hommes dont 9 250 employés chaque jour sur le territoire national d'ici fin 2018.

Trois de ces mesures sont entrées en vigueur le **15 mars 2017** par décret :

- **Une prime de fidélité** de 250€ versée annuellement.
Pour tout réserviste opérationnel des forces armées et formations rattachées ou volontaire dans la réserve civile de la Police nationale qui signe un premier renouvellement de contrat d'une durée minimum de 3 ans et qui effectue au moins 37 jours d'activité de réserve par année d'engagement au cours du second contrat.
- **Une allocation d'études** spécifique de 1.200€ versée en 12 fractions de 100€.
Pour tout étudiant inscrit à une formation pédagogique dans un établissement professionnel ou supérieur, âgé de moins de 25 ans au 1er octobre de l'année d'inscription, ayant souscrit un engagement initial de 5 ans dans la Garde nationale, et s'engageant à effectuer au moins 37 jours d'activité de réserve entre la date d'ouverture du droit à l'allocation d'études spécifique et la date d'anniversaire de l'inscription pédagogique.
- **Une participation du permis de conduire B** à hauteur de 1.000€.
Pour tout étudiant qui a signé un premier contrat dans la Garde nationale avant l'âge de 25 ans, qui est à plus de 2 ans de la fin de son contrat, qui a effectué au moins 50 jours d'activité dans la réserve, qui n'a pas déjà été titulaire d'un permis de conduire B, qui justifie d'une inscription au permis de conduire B dans un établissement ou une association agréée et qui produit un récépissé de règlement des frais d'inscriptions.

Pour plus de renseignements : www.gouvernement.fr/garde-nationale

La commune de Mas Blanc vend son bipper

La commune de Mas Blanc est propriétaire d'un véhicule PEUGEOT bipper et va procéder à une **VENTE SOUS PLI CACHETÉ AU PLUS OFFRANT**

Descriptif du véhicule :

Immatriculation : AX-881-WD
Première mise en circulation : 02/08/2010
Cylindrée (en cm³) : 1 399
Type de Carburant : Gas Oil
Puissance administrative nationale : 4
Nombre de places assises, y compris conducteur : 5
Km déjà parcourus : 55.000
Visible à la Mairie de Mas Blanc sur rendez-vous (tel 04 90 49 07 98)

Prix minimum : 1.500 €

Date limite de remise des offres :

Les plis contenant les offres des candidats devront parvenir à la COLLECTIVITE, avant le : **vendredi 18 août 2017 à 12h00.**

Règlement de la vente :

Le règlement est affiché en mairie et il y est aussi à votre disposition. Il contient notamment les conditions de remise des offres avec les règles à respecter

Pour toute information, prendre contact avec la Mairie de Mas Blanc des Alpilles.

Le relais poste évolue

Au relais gourmand, Nadine et Jacques font le relais poste "informatisé" pour tous vos dépôts et retraits en France et aussi à l'international

Ouverture du mardi au samedi de 7h30 à 19h30 et le dimanche de 9h à 12h15

Hommage à Christophe DIAS



Le conseil municipal souhaite rendre un dernier hommage à Bob 🤗 (c l i c inform@tique)

C'était un homme à l'écoute des habitants, toujours là pour nous dépanner au mieux, toujours avec le sourire. Sa gentillesse, son dévouement, sa bonne humeur vont énormément nous manquer.

A sa famille, le conseil municipal présente ses sincères condoléances.

Etat civil

Naissance :

Gabin GRANGER,
le 20 février 2017 à Marseille
Ryan Ugo DEYE,
le 10 mars 2017 à Avignon
Achille LECLAIR GRATTAROLA,
le 12 mai 2017 à Aix-en-Provence
Maele Soraya Elise AIDINIAN,
le 17 mai 2017 à Avignon

Décès :

Christophe DIAS,
le 7 juin 2017 à Nîmes

N° et adresses utiles

Mairie : 04 90 49 07 98 mairie.mba@wanadoo.fr

horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Mardi : 14h - 17h

Mercredi et jeudi : 9h - 12h

Ecole : 04 90 49 01 57

Police de St Rémy : 04 90 92 58 11

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Appels d'urgence : 112

